



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/58

**Réunion du 19 septembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 12/09/2023

Date d'affichage : 12/09/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 21

Votants : 28

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, Mme Geneviève COSSON, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET, Mme Magali ROGER..

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Eva DERVIN a donné pouvoir de vote à Mme Geneviève COSSON, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir de vote à M. Hubert RENOLLET, M. Eric HUET a donné pouvoir de vote à Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Benoît LAIES a donné pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART, Mme Marina LESCOUET a donné pouvoir de vote à Mme Marie-Claude BERGERY, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD.

Secrétaire de séance : M. Marc DESGEORGES

Objet : Décision modificative au profit du chapitre 011 – Article 615 221 - Bâtiments publics

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

D'APPROUVER la décision modificative au profit du chapitre 011 – Bâtiments publics

Budget principal

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011, article 615221, Bâtiments publics : + 20 000 €

Chapitre 67, article 678, Autres charges exceptionnelles : - 20 000 €

D'AUTORISER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents nécessaires à l'application de cette délibération.

Le Maire,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

Marc DESGEORGES



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

29 SEP. 2023

29 SEP. 2023